

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Novembre-Décembre 2022 - N° 10



**Pour l'avenir de
leurs communes,
les élus se mobilisent !**

INFLATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

**AGISSONS, ENSEMBLE, POUR PRÉSERVER
NOS RESSOURCES ET NOTRE QUALITÉ DE VIE**



4



8

INFLATION ET MESURES GOUVERNEMENTALES

LES ÉLUS MONTENT AU CRÉNEAU !



19

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LES DÉBUTS DU MANDAT DES JEUNES CONSEILLERS

- RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME / 11
- CRÉATION DU CISPD / 13
- LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 14
- FOOD TRUCKS / 15
- PETITSCOMMERCES.FR / 15
- DOSSIER FAMILIAL / 16
- APME MÉDIATION / 17
- A LA DÉCOUVERTE D'UN MÉTIER : ASSISTANTE MATERNELLE / 18
- SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE / 20
- SAISON CULTURELLE 2022-23 / 21
- SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE / 22
- FORUM DES ASSOCIATIONS 2022 / 23
- ACTUALITÉS / 25
- TRIBUNES / 26
- CARNET / 26

ÉDITO

« Ensemble, agissons pour préserver nos ressources et notre qualité de vie ! »



Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

En cette période où la situation économique s'est fortement dégradée en raison de l'inflation et d'un conflit durable en Ukraine, qui nous rappelle à nouveau que l'Histoire peut être tragique, nous nous retrouvons face à de nouveaux défis à relever.

Particuliers, professionnels et collectivités, nous sommes toutes et tous impactés à différents niveaux, avec de multiples conséquences.

Pour ce qui est de notre collectivité territoriale, au service de l'intérêt général, nous faisons face à une situation sans précédent qui fait appel à notre impérieuse responsabilité : la forte hausse du coût des énergies et des matières premières à laquelle nous sommes confrontés ainsi que les mesures gouvernementales avec notamment l'absence d'un bouclier tarifaire, la baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement, la hausse constante des charges liées au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal et au Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France, auxquelles s'ajoutent les perspectives d'aggravation de l'inflation font que boucler l'exercice budgétaire relève du tour de force, un « savant » travail d'analyse et de recherche d'économies, plus que jamais auparavant. Les marges de manœuvre se sont fortement réduites et se font de plus en plus rares.

Nous ne pouvons et ne devons pas céder à la sinistrose et alimenter ce climat anxiogène. Nous devons continuer à vivre, certes différemment, dans un esprit de nécessaire évolution vertueuse pour assurer notre avenir, préserver nos ressources et notre qualité de vie.

C'est pourquoi j'ai décidé de maintenir un grand nombre de projets et d'actualités au rang desquels le programme d'animations dans le cadre des Semaines du développement durable, celui des festivités d'Halloween, les festivités de fin d'année, avec le marché de Noël, la patinoire, les banquets et colis pour les seniors, la boîte aux lettres pour le Père Noël et les illuminations sur la Ville en tenant compte de la nécessaire sobriété énergétique.

Avec mon équipe et les services de la municipalité, nous avons d'ores et déjà engagé des travaux amenant à penser les événements différemment, avec des ressources autres, dans un esprit d'économies, tout en conservant le niveau de qualité attendus pour ces temps de partage et de convivialité, pour tous les âges, ces moments dont nous avons d'autant plus besoin actuellement.

J'entends également poursuivre les politiques que nous avons engagées en faveur notamment de l'éducation, de la sécurité, en étudiant de nouvelles pistes de mutualisation intercommunale, du dynamisme économique locale, de l'accompagnement social et solidaire de toutes les générations - jeunes, familles, seniors - ou encore du soutien à la vie associative comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle édition de votre magazine municipal.

Dans une société qui s'interroge, la tentation du repli sur soi est souvent plus forte. Et c'est pourtant bien, justement, en étant plus solidaires, en agissant collectivement, ensemble, unis devant l'adversité, au-delà des clivages partisans, comme nous l'avons démontré par le vote d'une motion à l'unanimité des élus présents lors du dernier conseil municipal, que nous affronterons efficacement cette situation.

Il ne s'agit en aucun cas d'une volonté d'être infantilisant, moralisateur ou d'avoir la prétention de donner l'exemple : nous parlons essentiellement d'agir au mieux pour le bien de chacun et de ne jamais douter face aux épreuves. Cela doit être notre responsabilité, le fil directeur de nos réflexions et de nos actions.

Sincèrement vôtre

Philippe Guiguen
Votre Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guiguen'.



INFLATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE




AGISSONS, ENSEMBLE, POUR PRÉSERVER NOS RESSOURCES ET NOTRE QUALITÉ DE VIE


« Avec mon équipe et les services de la municipalité, nous avons d'ores et déjà engagé depuis plusieurs mois toute une réflexion afin d'étoffer le plan communal de sobriété énergétique avec pour objectifs d'agir différemment, avec des ressources autres, dans un esprit de responsabilité, de recherche d'économies financières et de nos ressources, et dans une volonté d'efficience pour conserver le niveau de qualité de service attendu par les Clétiennes et les Clétiens » explique le Maire, Philippe Guiguen.





Au-delà des travaux menés au sein du COTECH municipal, comité technique regroupant élus référents et services municipaux, la réflexion va être menée en pleine concertation avec les partenaires de la municipalité (SQY, etc.) ainsi qu'avec les Clétiennes et les Clétiens au travers d'instances comme les Conseils de quartier et de réunions publiques. La 1^{ère} réunion aura lieu le 28 novembre 2022 avant la tenue d'une 2^{ème}, programmée le 24 janvier 2023.


Etat des lieux des actions déjà engagées


 **Audit des installations électriques au sein des bâtiments communaux** afin d'engager des travaux de remplacement des appareils les plus énergivores et de modifier le fonctionnement de certaines installations.

 **Etablissement d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)** afin d'optimiser en ce sens le programme de travaux pluriannuels.


 **Travaux d'isolation thermique des planchers hauts des vides sanitaires et calorifugeage des réseaux de chauffages** sur l'ensemble des équipements publics (écoles, gymnases, etc.).

 **Travaux d'isolation thermique des combles perdus** dans les bâtiments municipaux.

 **Travaux d'isolation thermique par l'extérieur** de l'Ecole Jean Jaurès (école pilote).


 **Travaux pluriannuels d'isolation thermique** au sein des écoles (fenêtres, portes et huisseries, etc.).

 **Actions de sensibilisation tous publics** : Semaines du développement durable aux Clayes-sous-Bois, ciné-débat thématiques, éducation à l'environnement dans les écoles notamment, balades thermiques et autres initiatives d'accompagnement des habitants dans leurs démarches de maîtrise de leurs dépenses énergétiques et d'isolation thermique en partenariat avec l'Agence local de l'énergie et du climat (ALEC) de SQY, ateliers pédagogiques « La Fresque du climat » en partenariat avec ERDF, sensibilisation aux bonnes pratiques en direction des usagers des bâtiments publics (gymnases, etc.),...


 **Accentuation de la dématérialisation** : après l'Espace Citoyens, guichet unique dématérialisé pour les démarches administratives, lancé il y a déjà plusieurs années, la Ville simplifie vos démarches d'autorisations d'urbanisme grâce à son nouveau guichet numérique, ouvert depuis le 1^{er} janvier 2022. Le GNAU est une plateforme dédiée à la dématérialisation et à la simplification des démarches.




Mesures actées à généraliser

 **Conventions d'économie d'énergie avec EDF** en vue de l'obtention de certificats d'économie d'énergie.


En extérieur :


 **Remplacement de l'éclairage public avec des ampoules à led** sur les sites municipaux en extérieur (parc Carillon, terrains de sports, ...).


 **Coupe partielle de l'éclairage public** des façades et bâtiments communaux éclairés.

 **Mise en veille des panneaux d'affichage lumineux communaux** entre minuit et 6h du matin.


A l'intérieur des bâtiments publics :

 **Remplacement de l'éclairage intérieur** avec l'installation de dalles lumineuses en leds, mise en place de détecteurs de présence et coupure des extractions d'air la nuit


 **Réduction du chauffage des bâtiments municipaux** à 19°c en journée et à 16°c la nuit, à l'exception des structures de petite enfance et des écoles maternelles. et généralisation de la température de 15° dans les salles de sport et 16° pour les pratiques spécifiques (sports pieds nus) avec une attention particulière portée au handisport.


 **Réduction jusqu'à 30% de l'intensité lumineuse** et extinction de 0h à 5h dans certaines rues de l'éclairage public, après concertation avec SQY et les forces de l'ordre


Pistes de réflexion à mener en concertation


 **Faire évoluer nos réseaux d'énergie**
Accélérer la transition énergétique : la ville s'appuiera ainsi sur différents piliers d'approvisionnement en ressource énergétique : réseaux thermiques, solaire.


 **Développement du solaire photovoltaïque**
Réflexions réalisées prioritairement les surfaces déjà artificialisées. Toutes nos toitures, nos parkings, des friches, des délaissés, espaces végétalisés ou terres agricoles (agrivoltaïsme) Création d'une communauté d'énergie

 **Mise en places d'outils au service de l'énergie solaire : potentiel solaire de votre toiture**
Lancement d'un outil cartographique en open data pour visualiser le potentiel solaire des maisons et copropriétés : habitants et entreprises pourront identifier gratuitement sur cette carte le potentiel photovoltaïque de leur toiture.

 **Écosystèmes en hydrogène vert**
En lien avec le déploiement de centrales solaires, des études devront être menées afin de permettre de créer en hydrogène vert produit localement d'ici 2026 (production, stockage, distribution). L'hydrogène est aujourd'hui la meilleure manière de stocker l'énergie produite de manière intermittente.

 **Mobilisation des associations ou des centres sociaux** occupant un bâtiment municipal pour agir à leur échelle autour d'un contrat de sobriété

 **Création de correspondants énergie** dans les bâtiments municipaux

 **Mise en place d'un service de navettes gratuit ou véhicule électrique en libre service** en partenariat avec la Région Île-de-France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉCO-GESTES À LA MAISON

Réduire sa consommation d'énergie et d'eau, pour faire baisser les factures et agir pour l'environnement, nous sommes tous partant ! Mais concrètement, comment faire ? Au-delà des travaux d'isolation ou le changement progressif de nos équipements qui nécessitent financements et technicité, quelques gestes réalisables au quotidien peuvent déjà enclencher de vraies économies. Et si l'on passait du vœu à l'action ?

Raisonnement sa consommation d'énergie

La principale source de consommation d'énergie dans un logement est le chauffage. Il représente en moyenne 63%.

Vient ensuite la consommation d'électricité : 18% pour l'éclairage, le fonctionnement des appareils électroménagers et des équipements informatiques... proportion de la consommation qui augmente avec la multiplication de nos appareils.

Enfin, à cela s'ajoute l'eau chaude (12%) et la cuisson (7%).

Optimiser la production de chaleur dans son logement

Les fenêtres : une des principales causes de déperdition de la chaleur ! Il est bon de vérifier qu'elles ne laissent pas passer l'air frais de l'extérieur en colmatant les joints défectueux ou en réparant les châssis. Vous pouvez également apposer un film spécifique sur les vitres ou installer des rideaux épais.

L'humidité : elle accentue la sensation de froid et ralentit la montée en température quand le chauffage est allumé. Aérer votre logement 5 à 10 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes, nettoyer les bouches d'aération et la VMC permet de réduire le taux d'humidité de l'air ambiant.



Diminuer sa facture de chauffage

Réduire la température : 19° dans la pièce de vie et 16° dans les chambres est suffisant pour se sentir bien. Attention ! La température doit tenir compte de l'activité et de l'état de santé des personnes vivant dans le foyer.

Installer des thermostats : un thermostat général ou des thermostats sur les radiateurs peuvent vous permettre de réguler le déclenchement du système de chauffage et d'adapter la température de chaque pièce à son utilisation.

Entretien son système de chauffage : purger les radiateurs, faire entretenir sa chaudière, dépoussiérer les radiateurs sont de bonnes habitudes qui vous aident à baisser votre consommation d'énergie.

Réduire sa consommation d'eau

La chasse aux fuites : un goutte à goutte sur un robinet peut représenter 3m³ d'eau gaspillée par an. Un nouveau joint ou l'intervention d'un plombier pour des fuites plus conséquentes peuvent vous faire faire de vraies économies.

Limiter sa consommation : privilégier les douches avec un arrêt de l'eau pendant le savonnage, se laver les mains à l'eau froide, installer une chasse d'eau à double débit ou à défaut, placer une bouteille dans le réservoir, installer un économiseur d'eau sur le pommeau de douche... sont des petites actions avec de grandes conséquences sur votre facture !

Vos alliés dans la transition énergétique

Demandez à des experts de vous guider pour diagnostiquer votre logement et vos équipements, améliorer votre confort au quotidien, réaliser des économies d'énergie, obtenir des conseils et découvrir les bonnes pratiques :

- France Renov'
www.france-renov.gouv.fr
0 808 800 700

- Alec SQY
www.alecsqy.org
01 30 47 98 90





INFLATION ET MESURES GOUVERNEMENTALES LES ÉLUS MONTENT AU CRÉNEAU !

Le 5 octobre 2022, les Maires des communes de SQY ont organisé une conférence de presse afin de protester contre la gestion par l'Etat de l'explosion de l'inflation. Préalablement, le 27 septembre, Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, Jean-Michel Fourgous, Président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et Thierry Michel, Vice-Président de SQY délégué aux finances et aux ressources humaines ont été reçus à Bercy par le cabinet de Gabriel Attal, Ministre de l'action et des comptes publics.

« Nous dénonçons la situation dans laquelle l'Etat conduit les communes par un certain nombre de mesures impactant fortement leurs budgets, en supprimant notamment les dotations de l'Etat et le bouclier tarifaire énergétique, en leur transférant de nouvelles charges, comme par exemple la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics de 10 milliards d'€ envisagé par le Projet de loi de finances 2023 » indique Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois.

Rendez-vous à Bercy

Philippe Guiguen et Jean-Michel Fourgous ont demandé ce rendez-vous afin d'exposer la situation de plus en plus problématique dans laquelle se trouvent les communes face aux décisions du Gouvernement dans ce contexte d'inflation.

Les collectivités territoriales subissent de plein fouet les augmentations des coûts de l'énergie, des matières premières et des coûts des travaux qui s'ajoutent aux effets de la pandémie sur leurs ressources.

Un déséquilibre financier inquiétant

Le soutien financier de l'État est plus que nécessaire : la baisse constante des dotations, l'augmentation de la contribution de nos communes au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et au Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Île-de-France (FSRIF), la suppression du bouclier tarifaire énergétique ou encore le transfert unilatéral de dépenses de l'État vers les communes, pour ne citer que ces facteurs, conduisent inexorablement nos villes au bord du déséquilibre.

« Véritable échelon de proximité, les communes ont une connaissance réelle et fine des enjeux économiques et sociétaux. N'oublions pas que les collectivités représentent 70% de l'investissement public. L'urgence est donc le maintien de notre autonomie financière et le maintien des services publics de proximité et de qualité. L'État ne doit pas faire peser sur les communes la responsabilité des conséquences que ses décisions vont entraîner sur nos habitants », affirme Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois.

Les trois élus ont exposé en détail leurs revendications, extraites en partie de la motion de vœu votée à l'unanimité des élus présents lors du Conseil municipal du 26 septembre aux Clayes-sous-Bois. Le constat est commun, sans clivage partisan. Ils espèrent sincèrement avoir été entendus et restent très vigilants à l'évolution de la situation et aux suites qui seront données.

La taxe foncière : le dernier levier de financement

L'autonomie fiscale des communes et des groupements de communes est grignotée au fur et à mesure des suppressions d'impôts (taxe d'habitation), et maintenant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de la réduction des bases (valeurs locatives des locaux industriels) ... génèrent des incertitudes supplémentaires sur les ressources des collectivités locales.

« Ainsi, le seul levier fiscal qu'il reste est celui de l'impôt sur le foncier. Exceptée la tarification de nos services publics, la seule ressource que nous pouvons donc faire évoluer est celle qui pèse sur une seule catégorie de nos citoyens, à savoir les propriétaires. C'est donc sur ces seuls citoyens propriétaires que devra reposer la prise en charge des augmentations très conséquentes du coût de l'ensemble des services publics. **C'est aussi injuste qu'inéquitable** », précise le Maire, Philippe Guiguen.

Ainsi, les collectivités se retrouvent de fait financièrement mises sous tutelle en violation du principe constitutionnel d'autonomie.

Ce que demandent les élus de la ville

« L'urgence est donc le maintien de notre autonomie financière et le maintien des services publics de proximité et de qualité.



Nous demandons que les collectivités et intercommunalités puissent bénéficier d'un bouclier tarifaire notamment énergétique, des précisions quant aux modalités prévues par le bouclier vert, d'un moratoire sur les prélèvements, les baisses de dotations et les transferts de charges, ainsi qu'un report puis une garantie quant à la compensation intégrale et pérenne pour ce qui concerne le projet de suppression

de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

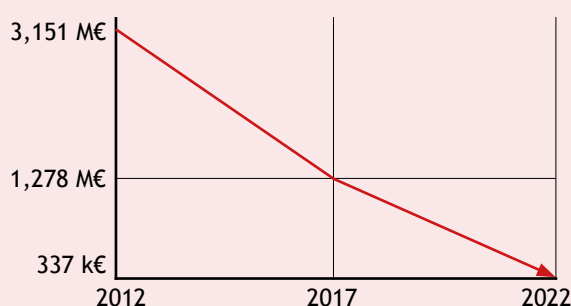
Nous demandons l'abandon de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics de 10 milliards € annoncée par le gouvernement. »

Consultez le dossier complet sur lesclayessousbois.fr

Évolution des participations et dotations en 10 ans (de 2012 à 2022) : une perte annuelle cumulée de 3 282 000 € pour 2022 !

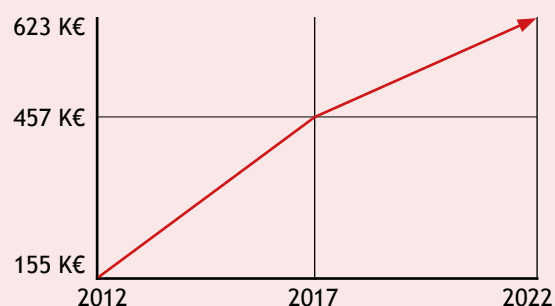
Dotations globales de fonctionnement (DGF) versée par l'État :

De 3 151 000 € à 337 000 € = - 89 %



Contributions versées par la commune (FPIC et FSRIF) :

De 155 000 € à 623 000 € = + 300 %





EURL
Manuel FRUTUOSO

Maçonnerie • Carrelage
Rénovation • Jardinage



38 Avenue Victor Hugo
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
☎ 01 77 04 13 94 • 06 79 21 73 97
manuel.almeidafrutuoso@neuf.fr

Flours après Flours...

ARTISAN FLEURISTE



46, rue Maurice Jouet
78340 Les Clayes-sous-Bois
01 30 55 72 72 - 07 70 70 48 52

Mardi de de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30
Mercredi de 14h30 à 19h30
Jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30
Vendredi, samedi de 9h à 20h et dimanche de 9h à 13h
Fermé le lundi



COUSCOUS
FAIT
MAISON
à commander

Les Saveurs des Clayes vous accueille toute la semaine
de 7h à 21h (fermé le mercredi)
et vous propose un large choix de pains, viennoiseries,
pâtisseries, gâteaux, et de restauration.

LES SAVEURS DES CLAYES

13 avenue Jules Ferry
78340 Les Clayes-sous-Bois

Agence des Clayes-Sous-Bois
0130 44 27 69 / 06 88 82 70 08
citi.lesclayes@gmail.com
citi.immobilier.fr

CITI immobilier

Vous souhaitez vendre votre bien ou simplement
connaître sa valeur ?



Votre conseiller
Laziz OURARI

Achats – Ventes – Locations – Estimations

EXPÉRIENCE & CONFIANCE

Faites appel à un vrai professionnel qualifié
et attentionné. Présent depuis 1998 avec une parfaite
maîtrise du marché sur votre secteur.

Estimation au juste prix, garantie et OFFERTE !

19 avenue Jules Ferry, 78340 Le Clayes-sous-Bois (face Mairie)

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

NOUVELLE ÉTAPE DE LA CONCERTATION : LA PRÉSENTATION DU PADD

La procédure de révision du PLU se poursuit aux Clayes-sous-Bois : le 21 septembre, le Projet d'aménagement et de développement durables a été présenté lors d'une réunion publique.

Ce document traduit la volonté politique en matière de renouvellement urbain, de la préservation de l'environnement et en faveur de la qualité urbaine et architecturale. Le PADD s'articule autour de trois axes avec un fil conducteur : le cadre de vie.

Un cadre de vie préservé au sein d'un territoire au développement urbain maîtrisé

- En favorisant le renouvellement urbain, la préservation des espaces naturels et agricoles,
- En désimperméabilisant et en végétalisant certains espaces publics,
- En favorisant le développement de formes urbaines plus économes en énergie, ...



Un cadre de vie protégé par un engagement pour la préservation de l'environnement Clétien

- En redonnant une place à la nature au sein du tissu urbain,
- En fixant des objectifs environnementaux dans les projets urbains,
- En assurant la transition écologique et énergétique du parc de logements et des équipements publics, ...

Un cadre de vie conforté par le maintien de l'attractivité et du dynamisme territorial

- En maintenant un bon niveau d'équipements
- En concrétisant l'installation de nouveaux professionnels de santé,
- En maintenant et en développant les commerces et services de proximité, ...

Retrouvez sur le site de la ville, rubrique Cadre de vie, l'ensemble du document de présentation du PADD.

Participez à la concertation !

- > Via une adresse mail : revisionplu.lesclayessousbois@sqy.fr
- > Via une urne à votre disposition en mairie
- > Via une exposition itinérante : visible en ce moment à l'Hôtel de Ville



Philippe Guiguen
Maire
Conseiller communautaire délégué



Bertrand Coquard
Adjoint
Urbanisme, logement, vie économique locale
Vice-Président SQY

Implantation d'un radar pédagogique

À l'écoute des membres des Conseils de quartier des Clayes-sous-Bois, la municipalité a fait installer un radar pédagogique sur l'axe routier du Chemin des Vignes afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse et ainsi contribuer à la sécurité de chacun !

Vous souhaitez en savoir plus sur les Conseils de quartier, les contacter, leur adresser vos observations ou propositions ? Retrouvez toutes les informations et les contacts sur lesclayessousbois.fr > Mairie > les Conseils de quartier



Un sourire dans l'immobilier

Vous avez un projet de vie ?

Contactez votre conseiller en immobilier
aux Clayes sous Bois



+ de service + d'accompagnement + de réussite

Aurélien DUVET

Conseiller en immobilier

06 27 56 27 97

aurelien.duvet@capifrance.fr



Vos diagnostics immobiliers OFFERTS*



Habitant des Clayes sous
Bois depuis 10 ans, j'ai une
parfaite connaissance du
secteur

*A l'issue de la vente de votre bien suite à mon accompagnement



Partenaire de la vente aux Clayes sous Bois

Société M.V.P.A

Toutes menuiseries



Fenêtres pvc / alu • Stores / baie vitrée
Portail et clôture • Vitrage Velux
Porte et porte de garage
Tout changement de serrure

1 av. des Frères Lumieres - 78340 Les Clayes-sous-bois
Tél. 06 10 45 80 73 - mvpa@free.fr

Vous souhaitez paraître dans le prochain
numéro de LES CLAYES LE MAG' ?



Un seul numéro de téléphone

01 53 92 09 00

Journal tiré
à 9 000 exemplaires

6 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres



contact@cithea.com
cithea.com

**LES CRÈCHES
BULAPI**

**DES PLACES
SONT ENCORE DISPONIBLES
AUX CLAYES-SOUS-BOIS !**

6bis, 8 et 21 rue des Dames, 78340 Les Clayes-sous-Bois
www.bulapi.fr - 06 24 25 12 45



Philippe Guiguen
Maire
Conseiller communautaire
délégué



Jean-Jacques Le Coq
Adjoint
Sécurité, infrastructure,
jumelage, Pilote des
Conseils de quartier
Réfèrent du
Quartier Centre

CRÉATION DU CISPD UN TRAVAIL PARTENARIAL DES ACTEURS TERRITORIAUX

Les villes des Clayes-sous-Bois et de Plaisir travaillent ensemble pour créer un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Objectif : répondre aux problématiques territoriales communes en travaillant de manière transversale avec les services et les partenaires locaux.

« Pour œuvrer de manière concertée et transversale, nous avons choisi de mutualiser nos forces en créant un CISPD. Il animera la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance », indiquent conjointement Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois et Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir.

Un diagnostic local de sécurité partagé

Réalisé en 2019 par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine à la demande des deux villes, le diagnostic local de sécurité a permis de confirmer la cohérence d'une politique de sécurité commune.

Même si le diagnostic distingue clairement l'insécurité réelle du sentiment d'insécurité, les villes des Clayes-sous-Bois et de Plaisir ont sur leurs territoires respectifs des problématiques communes, notamment l'accroissement de certains phénomènes troublant la tranquillité publique.

Le diagnostic a également mis en évidence la présence de partenaires institutionnels et associatifs communs dont le rapprochement permettra de mieux travailler de concert sur des enjeux à destination des habitants d'un bassin de vie et non pas seulement à l'intérieur de frontières territoriales.



Une instance de coordination

Le CISPD va permettre de structurer les politiques de sécurité. Conduit par les maires des deux communes, en lien étroit avec le Préfet, le Procureur de la République, le Président du Conseil départemental et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Yvelines, il permet de mettre en synergie les services locaux, départementaux et de l'État, ainsi que les associations, autour de la résolution des problématiques du territoire.

Il est également un outil incontournable pour structurer les partenariats en créant des réseaux thématiques et des instances de suivi plus techniques.

Une mutualisation de services

Depuis décembre 2021, une coordinatrice œuvre auprès des deux villes pour mener à bien la création du CISPD, qui interviendra officiellement mi-novembre, écrire et mettre en œuvre la stratégie territoriale élaborées avec tous les acteurs.

La création du CISPD est en effet une première étape pour mener à bien une réflexion plus large dont l'ambition est de valoriser et coordonner les actions réalisées en matière de prévention et de sécurité, mettre en place des actions complémentaires en fonction des enjeux au sein des deux villes.

C'est le cas par exemple de la mutualisation des polices municipales qui aura lieu prochainement. À terme, ce service devrait compter 30 fonctionnaires, présents sur une amplitude horaire plus large pour répondre aux besoins de la population. Plus attractif, le service mutualisé devrait également résoudre les difficultés de recrutement rencontrées par les villes.



LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

● Détentôa

Votre espace bien-être mobile

Aurélie Pochot vous facilite l'accès au bien-être. Grâce à différentes techniques de massage, des séances de naturopathie, des ateliers autour de l'hygiène de vie et des conférences. Elle se rend, avec son cabinet de massage mobile aménagé dans un véhicule et spécialement conçu par elle, aux pieds de votre lieu de travail ou sur des lieux publics. Vous pouvez ainsi la retrouver les dimanches au marché des Clayes à partir du 1^{er} décembre.

Elle vous reçoit également dans son cabinet aux Clayes-sous-Bois ou se rend à votre domicile. Il ne vous reste plus qu'à réserver votre moment de détente !

Pour en savoir plus :

06 17 99 32 05 - detentoa@gmail.com - www.detentoa.com



● Yangi's baby food

Une alliée nutrition pour les jeunes parents

Joyce-Audrey Eyanga, clétienne et psychologue de formation, a créé Yangi's baby food, une entreprise proposant un coaching aux parents concernant, entre autres, la nutrition de leur enfant, mais également de la nourriture pour bébé.

Pour en savoir plus :

06 95 51 89 95 - Site : yangis.fr - Instagram : @mum_and_zen

Yangi's
BABY FOOD

● BC Pâtisserie Academy

Des ateliers pâtisserie à domicile

Les chefs de BC Pâtisserie Academy vous proposent des ateliers et cours de pâtisserie aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Pour passer un bon moment entre amis ou en famille autour d'une recette, offrir une activité ludique à vos enfants, challenger votre équipe entreprise ou même préparer un CAP Pâtisserie ... Magali, Frédéric et Alexandre sont là !

Pour en savoir plus :

06 12 80 13 33 - bcpatisserieacademy@gmail.com

Instagram : #bcpatisserieacademy - www.bcpatisserieacademy.fr



Locaux commerciaux à louer ? Déclarez-vous !

Vous disposez de locaux commerciaux vides sur la commune des Clayes-sous-Bois ? Vous recherchez des locataires pour y exercer leurs futures activités ?

Nous pouvons vous aider : déclarez-vous auprès de la Mairie en contactant le service du Développement économique au 01 30 79 38 87 ou par mail à vieeco@lesclayessousbois.fr

LOCAL A LOUER

FOOD TRUCKS APPEL À CANDIDATURES !

Depuis plusieurs années, la Ville des Clayes-sous-Bois met à la disposition de Food Trucks des emplacements sur le domaine public communal. L'objectif est de proposer aux salariés et aux clétiens une offre diversifiée et de qualité, complétant celle des commerçants sédentaires.



L'implantation de Food Trucks dans la Ville contribue également à son animation et à la convivialité des espaces publics conformément à la volonté de la municipalité.

Un appel à candidature est ainsi lancé par la Ville sur plusieurs emplacements !

Vous êtes titulaire d'une licence petite restauration et souhaitez proposer votre candidature ?

Téléchargez le dossier d'informations sur le site internet de la commune et envoyez votre candidature :

- Par courrier à l'adresse « Mairie des Clayes-sous-Bois - Service développement économique - Place Charles de Gaulle 78340 Les Clayes-sous-Bois

- Par mail à vieeco@lesclayessousbois.fr



Bertrand Coquard
Adjoint
Urbanisme, logement,
vie économique locale
Vice-Président SQY



Martine Amiot
Conseillère municipale
Commerce local

PETITSCOMMERCES.FR UNE PLATEFORME POUR SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

Au bénéfice du commerce local, la municipalité des Clayes-sous-Bois vient d'adhérer au dispositif petitscommerces.fr, créé par Jonathan et Maxime, fils et petit-fils de commerçants, une équipe de passionnés au service des commerçants.

Les objectifs : développer le chiffre d'affaires des commerçants et artisans et leur notoriété.

Petitscommerces.fr propose de référencer sur son site internet les commerçants désireux d'adhérer au dispositif, de créer une carte cadeau qui a du sens pour une utilisation exclusivement dans les commerces de la ville et de mettre en place des actions commerciales ponctuelles.

Gratuit pour les professionnels, le dispositif connaît déjà un beau succès depuis sa création : + de 3 000 000 cartes cadeau vendues, + de 10 000 commerçants inscrits, + de 30 000 abonnés sur les réseaux sociaux, + de 300 000 pages du site Petitscommerces.fr vues par mois.

Un dispositif innovant au profit des commerçants mais aussi des clients qui peuvent dépenser leurs cartes cadeaux, valables un an et utilisables en une ou plusieurs fois, directement en boutique, dans un ou plusieurs commerces inscrits.



Vous souhaitez faire plaisir tout en affirmant votre solidarité avec le commerce local ? Rendez-vous dès maintenant sur petitscommerces.fr !



Pour les professionnels, vous souhaitez plus d'informations, inscrire votre commerce ou obtenir une aide à l'inscription : rendez-vous directement sur petitscommerces.fr ou contactez Antoine au 06 23 74 16 59.

DOSSIER FAMILIAL

DES AIDES POUR LES PERSONNES SEULES, LES COUPLES ET LES FAMILLES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose de nombreuses aides facultatives (attribuées selon certains critères) grâce au Dossier familial.



Bilel Bsikri
*Adjoint
Cohésion sociale, vie
des quartiers*



Geneviève Boussinet
*Conseillère municipale
Seniors et
intergénérationnel*

Le dossier familial est un dossier unique proposé par le Centre Communal d'Action Sociale et qui offre plusieurs aides facultatives aux Clétiennes et Clétiens : familles, couples ou célibataires. Ces demandes d'aides sont étudiées en fonction d'un barème de ressources et de la composition familiale.

Aide à la restauration scolaire

Pour les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire, un tarif préférentiel du coût du repas de la cantine qui s'ajoute au bénéfice du tarif mairie (calculé lors de l'inscription de l'enfant).



Chéquier Pass Sport et Culture

Chéquiers permettant aux clétiens et clétiennes d'accéder à une activité sportive et/ou culturelle, au sein d'associations clétiennes et services municipaux inscrits dans le dispositif.

Billet Spectacles

Billet permettant aux clétiens et clétiennes de se rendre, toute l'année, aux spectacles de la saison culturelle proposés par l'Espace Philippe Noiret.

Mais aussi : le chéquier de Noël, une carte d'abonnement au cinéma, une aide à l'obtention du permis B...

Le dossier familial est disponible auprès du CCAS à l'Hôtel de Ville ou sur l'Espace citoyens, rubrique Action sociale : connectez-vous et sélectionnez une aide pour télécharger le Dossier : www.lesclayessousbois.fr



Nouveauté à l'épicerie sociale : l'offre s'étoffe d'un rayon surgelés

L'épicerie sociale, gérée par la Ville des Clayes-sous-Bois, se dote d'une nouvelle offre alimentaire grâce à l'ouverture d'un accès aux produits surgelés avec viandes, légumes, plats préparés...

Au cœur du quartier des 3F, « La Passerelle » soutient les personnes en difficulté en leur permettant de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût grâce à une aide financière.

Pour bénéficier de cette aide alimentaire, vous devez vous mettre en relation avec une assistante sociale du territoire Grand Versailles qui évaluera votre situation personnelle et établira un projet d'accompagnement personnalisé.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès d'Allo Solidarités au 01 30 83 68 00.

APME MÉDIATION ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉSOLVRE LES CONFLITS FAMILIAUX

L'association APME Médiation est à votre disposition pour vous aider à rétablir une communication au sein de la cellule familiale. Elle s'adresse aux parents, grands-parents, beaux-parents, frères et sœurs, enfants.



Rétablir une communication dans la famille

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui permet de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun. Elle a pour finalité d'apaiser le conflit et de préserver les relations au sein de la famille.

Le médiateur familial, professionnel diplômé d'état, garantit la confidentialité et respecte les principes déontologiques. En démêlant les situations conflictuelles, il vous apporte des solutions, des options de décisions à prendre et trouver des accords durables et équitables.



Accompagner les familles face à la perte d'autonomie d'un proche

Les médiateurs de l'APME sont à vos côtés notamment si :

- Vous êtes en désaccord avec vos frères et sœurs sur la prise en charge affective, matérielle et financière de vos parents,
- Vous avez le sentiment d'être le seul à vous soucier/vous occuper de vos parents.

La médiation peut vous aider à rétablir des relations apaisées au sein de la famille et de discuter avec vos frères et sœurs des conflits autour de la dépendance, de la perte d'autonomie...

Permanences au Sémaphore :

Au Sémaphore le mardi de 9h30 à 12h30, uniquement sur rendez-vous au 01 30 21 75 55 ou au 07 68 16 75 74.

Vous pourrez également retrouver les médiateurs pour une conférence à l'Espace Jacqueline Auriol début 2023.

Renseignements sur www.apme-mediation.com ou au 01 30 21 75 55

Le dispositif YES+ est prolongé jusqu'en décembre !

Yvelines Etudiants Seniors + est un dispositif initié par le Conseil départemental des Yvelines afin de lutter contre l'isolement des seniors en mettant en lien des étudiants ou des demandeurs d'emploi avec des personnes qui veulent bénéficier de visites de convivialité et d'appels téléphoniques.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) des Clayes-sous-Bois a souhaité prolonger ce dispositif jusqu'en décembre 2022.

Entièrement gratuit pour les bénéficiaires, les inscriptions s'effectuent auprès du CCAS au 01 30 79 39 39.
Pour en savoir plus : www.lesclayessousbois.fr





Christiane Bontemps
Adjointe
Education, petite enfance

A LA DÉCOUVERTE D'UN MÉTIER ASSISTANTE MATERNELLE : ÊTRE AU CŒUR DE LA RELATION AVEC LE JEUNE ENFANT

La ville compte 94 assistantes maternelles agréées : 16 salariées de la crèche familiale municipale et 78 du secteur libre. Des professionnelles passionnées qui assurent un mode d'accueil du jeune enfant pour répondre aux besoins des parents.

La crèche familiale, une équipe municipale

Avec une capacité d'accueil de 65 enfants au domicile des assistantes maternelles salariées de la ville, la crèche familiale est une structure vouée à encadrer, soutenir et accompagner les assistantes maternelles et les parents.

L'équipe de direction organise des temps de rencontres, des ateliers et des activités avec une éducatrice de jeunes enfants, ainsi que des formations pour les assistantes maternelles. Elle gère également les inscriptions, les contrats avec les parents, le respect du règlement intérieur et l'apport du

matériel nécessaire pour l'accueil des petits à domicile (matériel du puériculture, linge de lit, couches).

« Faire partie de la crèche familiale me permet de me concentrer sur la relation avec l'enfant, sans avoir à gérer la partie administrative et sans lien employeur/employé avec les parents », nous explique Béatrice, assistante maternelle de la crèche familiale depuis 22 ans.

« Les activités et les rencontres proposées par la crèche permettent de rompre l'isolement qui peut parfois être pesant quand on travaille à son domicile », ajoute Catherine, assistante maternelle depuis 20 ans.

La crèche familiale est une des composantes de la maison de la petite enfance aux Clayes-sous-Bois, l'Espace D. W. Winnicott, au même titre que le multi-accueil et le RPE.

La petite enfance recrute !

Si vous aussi vous souhaitez travailler au service des tout-petits, avec le soutien et l'encadrement de toute une équipe de professionnelles, rejoignez la crèche familiale ! La ville recrute des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et un(e) directeur(ice) adjoint(e) pour la crèche familiale.

Pour en savoir plus : recrutement@lesclayessousbois.fr
ou 01 30 79 38 41



Le Relais petite enfance, une structure de soutien au secteur libre

À destination des assistantes maternelles du secteur libre et des parents en recherche d'un mode de garde, le Relais petite enfance (RPE, anciennement RAM) est une structure municipale gratuite d'information, de soutien pour les démarches administratives et d'aide à l'installation pour les assistantes maternelles.

« Travailler dans le libéral permet d'avoir une grande autonomie et dans le même temps, l'accompagnement et les conseils dont on bénéficie avec la PMI et le RPE pour l'installation sont une aide précieuse », nous confie Muriel, assistante maternelle depuis 12 ans.

Le RPE est également un lieu d'animations et d'échanges grâce à l'accueil des assistantes maternelles et des enfants sur des temps dédiés : motricité, ateliers d'éveil, séances de jeux et d'activités, accueil de spectacles pour les tout-petits... et actions de formation en groupe.



Rebecca, assistante maternelle libérale depuis 10 ans apprécie ces moments à l'extérieur du domicile : « J'y retrouve d'autres assistantes maternelles, j'y puise des idées d'activités à faire avec les enfants qui eux aussi sont ravis de retrouver de nouveaux camarades de jeux ! »



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LES DÉBUTS DU MANDAT DES JEUNES CONSEILLERS

Après une campagne électorale et des élections avant l'été, les jeunes membres du Conseil municipal des enfants (CME) ont commencé à exercer leur mandat à la rentrée de septembre 2022. De nouvelles fonctions pour lesquelles ces 32 jeunes conseillers sont très investis.

Une journée de cohésion

Le mercredi 7 septembre, les nouveaux membres du CME se sont retrouvés à la base de loisirs de Saint-Quentin et aux Communs du Château pour une journée d'intégration.

Cette première rencontre entre les enfants issus des 6 écoles élémentaires de la ville avait pour objectif de faire connaissance et de les sensibiliser à leur rôle, à l'investissement qu'ils devront fournir tout au long de leur mandat et au fonctionnement du conseil. Les animations organisées ont permis de créer du lien, de s'entraider, de communiquer en développant la cohésion du groupe.

L'investiture officielle

Le mardi 13 septembre, le Conseil municipal des enfants a été officialisé lors d'une cérémonie d'investiture, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par le Maire, Philippe Guiguen, en présence d'élus du Conseil municipal, des parents et des équipes éducatives.



Après avoir rappelé la philosophie de la création de ce nouveau CME et le sens de cet engagement citoyen et républicain, le Maire a remis à chacun des nouveaux élus l'écharpe de jeune conseiller municipal, accompagnée d'un « kit de l' élu » afin de leur permettre d'être opérationnels dès le début du mandat !

Premières séances de travail

Et dès le mercredi 14 septembre, encadrés par leurs animateurs référents, les jeunes conseillers se sont mis au travail ! Répartis au sein de trois groupes qui forment des commissions, ils ont déterminé leurs thématiques : la solidarité et les loisirs, dans lesquelles sera intégré un volet environnemental.

Après avoir défini leurs objectifs et les actions pour les atteindre, ils apprennent aujourd'hui à structurer leurs projets et à en déterminer les moyens. Véritables décideurs de leurs actions, ils montrent déjà une motivation importante pour réaliser des actions intergénérationnelles. Un début prometteur !



Christiane Bontemps
Adjoints
Education, petite enfance



Elisabeth Dominguez
Conseillère municipale
Péri-scolaire et
extrascolaire



Martine Plassart
Adjoints
Culture, citoyenneté
et cultes



Martine Plassart
*Adjointe
Culture, citoyenneté
et cultes*

SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE UNE PROGRAMMATION SOUS LE PARRAINAGE D'ALEXIS MICHALIK

Une ouverture de saison foisonnante où le public a pu s'émerveiller devant un spectacle de danse, découvrir l'ensemble de la programmation 2022-2023 en vidéo et partager un moment convivial à l'occasion du vernissage d'une exposition.

Le Maire, Philippe Guiguen et Martine Plassart, adjointe au Maire déléguée à la culture, à la citoyenneté et aux cultes ont animé cette soirée riche en rires et en émotions qui lance une saison exceptionnelle grâce au parrainage d'Alexis Michalik, artiste touche à tout de renom qui, à seulement 40 ans, n'a pas fini de nous étonner !

● **Danse avec Claire Ducreux**

Claire Ducreux a ouvert la saison culturelle avec son nouveau spectacle « Silencis ». Les habitués de l'Espace Philippe Noiret avaient pu la découvrir dans « Réfugiée poétique » où déjà, sa danse, aussi expressive qu'un récit, avait entraîné les spectateurs dans son univers délicat. Certains chanceux ont pu participer à sa chorégraphie, sur scène, entre tendresse et humour.



● **Exposition : à la découverte de l'univers d'Alexis Michalik**

Grâce à une exposition unique, créée spécialement pour l'Espace Philippe Noiret par la décoratrice Juliette Azzopardi et la costumière Marion Rebmann, les deux collaboratrices de longues dates d'Alexis Michalik, le public a pu pénétrer l'univers d'Alexis Michalik, entre écriture, rôles d'acteurs, mise en scène, réalisation de films...

NOUVEAUTÉ : CRÉATION D'UN TARIF POUR LES MOINS DE 12 ANS !

Désormais, les enfants de moins de 12 ans bénéficient d'un tarif préférentiel pour assister aux spectacles : 8€ pour les spectacles en tarif B et 4€ pour ceux en tarifs C et D.

Et n'oubliez pas : un abonnement jeune public est également disponible pour les enfants de 2 à 12 ans : ils bénéficient d'entrées à 3€ sur l'offre cinéma et les spectacles dédiés.

Renseignements à l'accueil de l'Espace Philippe Noiret et sur lesclayessousbois.fr, rubrique Culture et Loisirs.

SAISON CULTURELLE 2022-2023

DES RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES PUBLICS !

MUSIQUE DU MONDE

SOUAD MASSI - SEQUANA

En français et en arabe, accompagnée à la guitare, à la mandole, au violon ou aux percussions arabo-andalouses, Souad Massi chante la révolte et l'amour. Ses chansons sont empreintes des troubles politiques et du combat qu'elle mène pour son pays.

Son dernier album égrène des morceaux d'une grande pureté vocale, et dresse le portrait d'une femme engagée, déterminée à faire entendre la voix de celles qui défendent chaque jour leur droit à la liberté.

« Icône des musiques du monde et égérie des mouvements contestataires, la chanteuse algérienne nous berce avec sa voix au rythme de chaâbi, d'Algérie et de liberté. » France Inter

Mardi 8 novembre à 20h30
Espace Philippe Noiret
Tarif B (de 8 à 22€)



CONCERT JONGLÉ À PARTIR DE 7 ANS

BPM

BPM est un concert hors du temps pour deux body-percussionnistes jongleurs et un musicien multi-instrumentiste (claviers, basse, guitare, mélodica, MAO...). Un trio légèrement fou et foncièrement sympathique qui jongle et percute du funk à l'électro.

Les musiciens transforment leurs objets et leurs corps en instruments de musique, les frappes et les rebonds en notes, les vibrations en rythmes, les trajectoires en roulements de tambours et les chutes en silences... Entre chorégraphie sonore et laboratoire rythmique à ciel ouvert, BPM nous emporte dans une partition de musique jonglée, où la musique se regarde et le mouvement s'écoute !

Mercredi 23 novembre à 20h30
Espace Philippe Noiret
Tarif C (de 3 à 10€)

THÉÂTRE ET HUMOUR

LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Ce coup de cœur d'Alexis Michalik, parrain de la saison culturelle 2022-2023, est l'histoire d'un homme enfermé entre quatre murs face à un gobelet vide. Pendant une heure, il essaye de suivre le protocole sans lequel son projet ne verra pas le jour : faire un enfant par fécondation in vitro.

Au gré des apparitions de personnages qui se veulent délirants à force de se vouloir pragmatiques, Marc Arnaud poétise une situation plus que triviale et fait, de l'endroit sordide où il est enfermé, le pays fantastique de son imagination.

Vendredi 2 décembre à 20h30
Espace Philippe Noiret
Tarif B (de 8 à 22€)



MOLIÈRE 2022
DU MEILLEUR
SEUL EN SCÈNE





Françoise Beaulieu
*Adjointe
Santé, prévention,
développement durable
Conseillère
communautaire*



Sophie Stucki
*Conseillère
municipale
Transition écologique
et éducation à
l'environnement*

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UN MOIS DÉDIÉ À L'ENGAGEMENT CITOYEN !

Les nombreux rendez-vous, organisés dans le cadre des Semaines du développement durable aux Clayes-sous-Bois du 17 septembre au 15 octobre, ont permis des échanges de bonnes pratiques et d'aborder des thématiques qui impactent concrètement le quotidien de chacun. Une belle réussite grâce à l'engagement des services de la Ville, des partenaires et des participants de tous âges. Zoom sur deux temps forts.

Opération grand nettoyage !

Les bénévoles étaient au rendez-vous en nombre pour l'opération de ramassage des déchets dans les espaces publics, organisée dans le cadre de la journée internationale World Clean Up Day le samedi 17 septembre.

Le partenariat entre la Maison des jeunes et de la culture (MJC), l'association Villepreux-Les Clayes en transition (LCVT) et la Ville a permis de collecter en tout 119 kg de déchets ! Soit 45,5 kg d'objets encombrants, 49,2 kg d'ordures diverses, 16,6 kg de verre, 6,4 kg de déchets recyclables et 1,4 kg de mégots.



Éducation à l'environnement

Parmi les événements organisés dans le cadre des Semaines du développement durable, nombreux étaient ceux de sensibilisation à destination des nouveaux ambassadeurs de la protection de l'environnement : les enfants.

Le mercredi 21 septembre, un Forum leur était dédié. En présence de l'ONF, de LPO, de l'APPVPA, de Plaisir en transition, de la Médiathèque Jacques Prévert, de la Ferme de Pontaly et de Jacky Boisseau, apiculteur, les enfants accueillis dans les centres de loisirs des Clayes-sous-Bois et ceux venus en famille ont pu distinguer, tout en s'amusant, quel héros se cache derrière chaque arbre, apprendre à modeler l'argile, réaliser des plantations pour le potager, admirer le travail des abeilles ou encore découvrir l'agriculture dans notre Plaine de Versailles.





Philippe Huré
Adjoint
Vie associative, sport
et bien-être



Fabienne Bouchez
Conseillère municipale
Partenariat associatif

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022 UNE RENTRÉE PLEINE DE PROMESSES

L'édition 2022 du Forum des associations, qui s'est tenue le dimanche 4 septembre, présente un bilan positif pour le secteur associatif de la Ville, après deux années perturbées par la crise sanitaire.

Grâce à une forte fréquentation et un public présent au rendez-vous traditionnel de la rentrée organisé par la municipalité, le Forum a permis aux associations de constater un retour à la normale, voire un nouvel engouement pour certaines, tant en termes d'adhésions que d'investissement des bénévoles.

Un second souffle pour les 150 associations que compte la commune : « on sent bien que les personnes reprennent leurs activités et on envie de participer à nouveau », se réjouit Maryse Lyvet, présidente de l'Union des retraités des Clayes-sous-Bois (URC).

Lors de son allocution au monde associatif, le Maire, Philippe Guiguen, a réaffirmé à tous ces acteurs de la vie locale sa volonté de maintenir le soutien de la Ville, aussi bien aux niveaux matériel et humain qu'au niveau financier. Malgré un contexte économique fortement contraint, plus de 300 000 € de subventions seront encore versées cette année aux associations clétiennes afin d'accompagner leur dynamisme.

RENCONTRE AVEC A-SIGNE 78



L'association clétienne A-Signe 78 favorise les échanges entre le monde des malentendants et des entendants grâce à des cours de langue des signes française (LSF), à destination des débutants comme des confirmés.

« Notre souhait est que la langue des signes française se répande et qu'elle soit le moyen pour que sourds et entendants soient réunis », nous explique son président, Mehdi Heouaine.

L'association organise également des rencontres et des conférences thématiques sur la vie sociale, familiale, culturelle... Elle offre son soutien aux personnes malentendantes pour réaliser des démarches administratives et faciliter l'accès à leurs droits.

Pour en savoir plus et s'inscrire aux cours :
Mehdi Heouaine, président au 06 99 87 81 30 ou à l'adresse
asigne78@gmail.com
Site : asigne78.free.fr



Saddadi Sarl
Depuis 1983
A votre service

TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUE
Particulier / Commerces / Industrie
Mise au normes installation électrique



01 39 43 35 64
saddadi.renov@gmail.com



À la Source de Beauté
INSTITUT & SPA



INSTITUT & Spa
Espace de 250m²
Expertise Beauté
Anti-Age • Minceur



Mardi : 10h-19h
Du mercredi au vendredi :
9h-20h
Samedi : 9h-17h

Bain de vapeur polynésien • Espace relaxation • Cabine pour Deux
• Coaching minceur • Diagnostic • Soins Corps relaxant
• Soins Visage • Micro-Dermabrasion • PhotoBioStimulation
• Mains / Pieds • Vernis Semi-permanent • Maquillage en
dermo-pigmentation • Épilation traditionnelle et Lumière Pulsée

3, av. du Général Leclerc • Les Clayes-sous-Bois
© 01 30 56 35 00 • www.alasourcedebeaute.com



**Dernières opportunités
Appartements 3 pièces
disponibles**

essen^{ci}ciel



Les Clayes-sous-Bois – Place du Marché
Nouvelle réalisation de qualité signée ADI Promotion

www.adipromotion.fr / 01.30.80.50.90

ACTUALITÉS

TÉLÉTHON 2022 UNE 29^{ÈME} ÉDITION HAUTE EN COULEUR

L'association de lutte contre les maladies génétiques (ALMG) vous donne rendez-vous pour la 29^{ème} édition du Téléthon aux Clayes-sous-Bois. Au programme, de nombreuses animations, des démonstrations et activités sportives, des stands de vente de livres et jouets notamment, des buvettes et quelques nouveautés surprises qui « vont vous en faire voir de toutes les couleurs » cette année !

Les recettes seront reversées à l'AMF Téléthon.

- Vendredi 2 décembre à partir de 18h30 à l'Espace sportif Thierry Gilardi et à l'Espace des Docteurs Lion
- Samedi 3 décembre à partir de 9h à l'Espace sportif Thierry Gilardi et à l'Espace des Docteurs Lion et à partir de 10h au Parc Jean Carillon.

Programme complet prochainement disponible sur le site lesclayessousbois.fr



MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF L'ASSOCIATION DES FAMILLES VOUS INVITE AUX COMMUNS DU CHÂTEAU

Les samedi 26 et dimanche 27 novembre, venez participer à ce désormais traditionnel Marché de Noël associatif : animations pour les enfants, créations artisanales, bien-être, déco, vin chaud et... bien d'autres surprises vous y attendent !

Le 26, de 10h à 19h et le 27 novembre 2022, de 10h à 18h. Entrée libre
Communs du Château - Parc de Diane - 3 allée Henri Langlois

Renseignements auprès de l'association des familles des Clayes-sous-Bois : robert.beaulieu@laposte.net

CONCERT GEORGES SCHMITT TRIO

Un saltimbanque clétien de génie et ses deux fidèles compagnons vous donnent rendez-vous à l'église Saint Martin pour un concert.

Georges Schmitt, artiste Clétien aux multiples talents, est qualifié par ses pairs de « saltimbanque de génie, inclassable dans le monde du spectacle ». Il est l'inventeur de la flûte de pan accordable. Cela lui a permis d'étendre ainsi son répertoire à la musique classique et sacrée.

Pour ce concert unique aux Clayes-sous-Bois, il est accompagné par deux fidèles compagnons de route : Francis Roudier, claveciniste et Bertrand Malmasson, fondateur du duo de violoncelles DuoCelli.

Ils nous offrent dans notre église un savoureux mélange du répertoire classique et des musiques de films.

Dimanche 4 décembre 2022 à 16h

Eglise Saint Martin

Tarif C : 10 € - 7 € - 5 € - 4 € - Durée : 1h20

Informations et réservation : Espace Philippe Noiret au 01 30 79 38 96 ou sur www.kiosq.sqy.fr



● Groupe majoritaire

Avec l'automne et les premiers frimas, nous sommes toutes et tous sensibles à l'augmentation du prix des énergies (électricité, gaz, pétrole) qui se fait d'ores et déjà ressentir et qui va continuer de s'emballer avec l'entrée dans l'hiver. La principale conséquence en est la baisse de notre pouvoir d'achat, déjà bien impacté depuis plusieurs semaines par une forte inflation liée la situation mondiale.

Aussi bien au niveau individuel que collectif, ce contexte entraîne directement une hausse de tous les produits que nous consommons, accompagnée inévitablement d'un ralentissement économique sévère.

Comment faire alors pour lutter contre ces perspectives pessimistes ?

Sans attendre les INJONCTIONS, quasi quotidiennes, parfois contradictoires, délivrées par nos gouvernants et les médias

concernant la réduction de nos besoins essentiels (ex : chauffage, déplacements, tricot à col roulé pour lutter contre le froid...), nous nous devons de répliquer par une qualité que nous avons toutes et tous en nous : La RESILIENCE. C'est-à-dire, cette capacité à nous ADAPTER à cette nouvelle situation plutôt que de la SUBIR. Un moyen de positiver et d'être acteur en changeant nos comportements individuels. Mobilisons notre « bon sens » !

Notre municipalité se trouve, elle aussi, confrontée aux mêmes contraintes budgétaires et elle a la ferme volonté de **s'inscrire immédiatement** dans des changements dans son fonctionnement pour diminuer les dépenses, notamment celles liées aux énergies.

Faisons preuve, ensemble, de responsabilité en acceptant, dès à présent,

quelques sacrifices de confort tout en préservant l'essentiel.

Mais cela n'implique certainement pas de rentrer dans une forme de sinistrose ! A l'approche des traditionnelles fêtes de fin d'année, une adéquation RESPECTUEUSE entre la mise en place de ces mesures et la conservation de nos valeurs culturelles et sociétales demande un savant dosage afin de permettre aux enfants, aux parents et aux grands-parents de bénéficier de la magie de Noël et de ne pas les frustrer au travers d'arbitrages politiques hasardeux.

Notre municipalité a des DEVOIRS dans tous ces domaines et soyez assurés qu'elle agit en ce sens quotidiennement au bénéfice de l'intérêt général.

Françoise Beaulieu pour le groupe majoritaire

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté une motion à l'attention du gouvernement relative aux difficultés financières que les collectivités locales vont devoir supporter dans les mois à venir. Difficultés qui s'ajoutent, bien évidemment, à toutes celles qu'en tant que citoyens, chefs de petites entreprises, nous connaissons aussi du fait de l'explosion des coûts de l'énergie.

Cette motion si, elle rappelle le désengagement constant de l'Etat depuis 2007 dans les contributions financières aux collectivités, demande aussi l'instauration d'un bouclier tarifaire pour les communes qui voient leurs coûts d'énergie augmenter significativement.

Cependant, nous aurions souhaité, pour notre part, que soit rappelé dans cette motion notre souhait de ne pas voir les Clétiens être impactés par une contribution à l'équilibre du budget de la commune par une hausse de la tarification des services muni-

cipaux. Les deux variables d'ajustement pour une commune à ce jour en matière de recettes sont celles sur lesquelles elles ont encore la main : les tarifs des activités municipales et la taxe foncière, seule taxe encore perçue par les communes, puisque le gouvernement a décidé de baisser puis supprimer définitivement la dernière taxe encore due par les entreprises (CVAE)... Ces deux leviers sont pour nous inacceptables à actionner en cette période de récession vécue par tous les Français.

De manière plus générale, l'inflation vécue depuis quelques mois n'a été l'objet d'aucune mesure concrète de la part du gouvernement pour l'enrayer. Nous savons que le seul moyen de pouvoir agir est d'intervenir sur le pouvoir d'achat des Français notamment par de véritables revalorisations salariales. Il s'agit de mettre en place un cercle vertueux et digne pour les salariés et employés dans notre pays, dans notre Ville.

Mais cette question du pouvoir d'achat, principale priorité d'action ne peut occulter le fait que sans une véritable prise en compte des urgences environnementales et climatiques, elle sera amenée à être vécue encore indéfiniment. En effet, sans réflexion et action sur une relocalisation de notre alimentation, sur la diversité énergétique (et notamment solaire), sur la rénovation de nos habitats, sur l'accélération de création de véritables réseaux de transports en commun ou réseau de voies douces... cette situation perdurera...

Notre groupe d'élu.e.s sera toujours vigilant, encore plus dans les mois à venir, lors des débats en conseil municipal, à proposer des initiatives répondant aux préoccupations premières des Clétiens, comme celles, auxquelles nous sommes solidaires, proposées au plan national par la NUPES

Nicolas HUE, Dalila DRIFF, Mathieu SEVAL, Dominique DUPUIS, Gérard LEVY, Marcile DAVID

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

Non transmise à la rédaction

NAISSANCES

AKKOCHE Mélissa
ATIR Naïla
BACCOUCHE Sofia
BACCOUCHE Baya
BELLE Lily

DARI Lina
DEFRASNE William
GARILHE Billie
GENC Ayliz
GHERBI Miral

GOMES MENDES Dante
LAMHIRIME Ishaq
LE BRUSQUE MORAIIS Arthur
MARTINS PEREIRA Elena
MARTY de LAMBILLY Léo

MERCIER Marceau
MOYENCOURT Armand
SATHIASEELAN Athiyar
VALLOT BRETON Maël

MARIAGES

NOËL François et CANARIO Sandrine
ARBAOUI Mehdi et KORICHI Aziza
BAKHTI Geoffrey et LIBOLT Anaïs

CANTILLION Sylvain et MULLIER Marie
DECTOT Clément et OTHENDEE Aruna
FATOEIV Félix et AYDOEVA Madonna

JANELA Olivier et PEIGNÉ Aurélia
MEGHERBI Redouane SAINT JEAN Stéphanie
SAVAN Jensen et TRAN Thi Mong Diep

AGENCE DES CLAYES

DEPUIS 1961

1 Ter, rue Maurice Jouet
Les-Clayes-Sous-Bois
01 34 62 32 05
conseil@agencedesclayes.fr
www.agencedesclayes.fr



186 000 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Rés. Nouveau Cottage - Proche gare - F3
Excellent état - Prestations de qualité

(Honoraires à la charge du vendeur) (copropriété de 130 lots, charges annuelles 1779 €). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1100 € et 1540 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris). Logement à consommation énergétique excessive : classe F.



219 000 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Rés. Croix Hanche - Ravalement + Isolation
toiture 2020 - F4 - Excellent état - Cave - Parking

(Honoraires à la charge du vendeur) (copropriété de 71 lots, charges annuelles 2925 €). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1410 € et 1960 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris). Logement à consommation énergétique excessive : classe F.



270 000 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Rés. Le Mail - Ravalement 2021 - Ascenseur -
F5 - 93 m² - Excellent état - Cave - Parking

(Honoraires à la charge du vendeur) (copropriété de 230 lots, charges annuelles 3756 €). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 990 € et 1390 € par an. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris).



419 250 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Parc de Diane - Proche forêt - 3 ch. - Sous-sol
total - Cuisine US

(Honoraires à la charge du vendeur). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1330 € et 18600 € par an.

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris).



535 000 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Individuelle - 5 Ch.
Profession libérale autorisée - 161 m²

(Honoraires à la charge du vendeur). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 3968 €.

Prix moyens des énergies indexés au 15 août 2015 (abonnements compris).



745 000 €

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Individuelle - Séjour 52 m² - 180 m²
Sous-sol total - Excellent état

(Honoraires à la charge du vendeur). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : Entre 1680 € et 2680 €.

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris).

Depuis 1961, l'Agence des Clayes, avec Madame Legrand, Guillaume Charré, aujourd'hui Olivier Salmon, et ses conseillers vous accompagnent dans la réalisation de vos projets immobiliers, plus de 10 000 à ce jour.

**ET VOUS ...
QUELS SONT VOS PROJETS ?**

Marché de **NOËL**

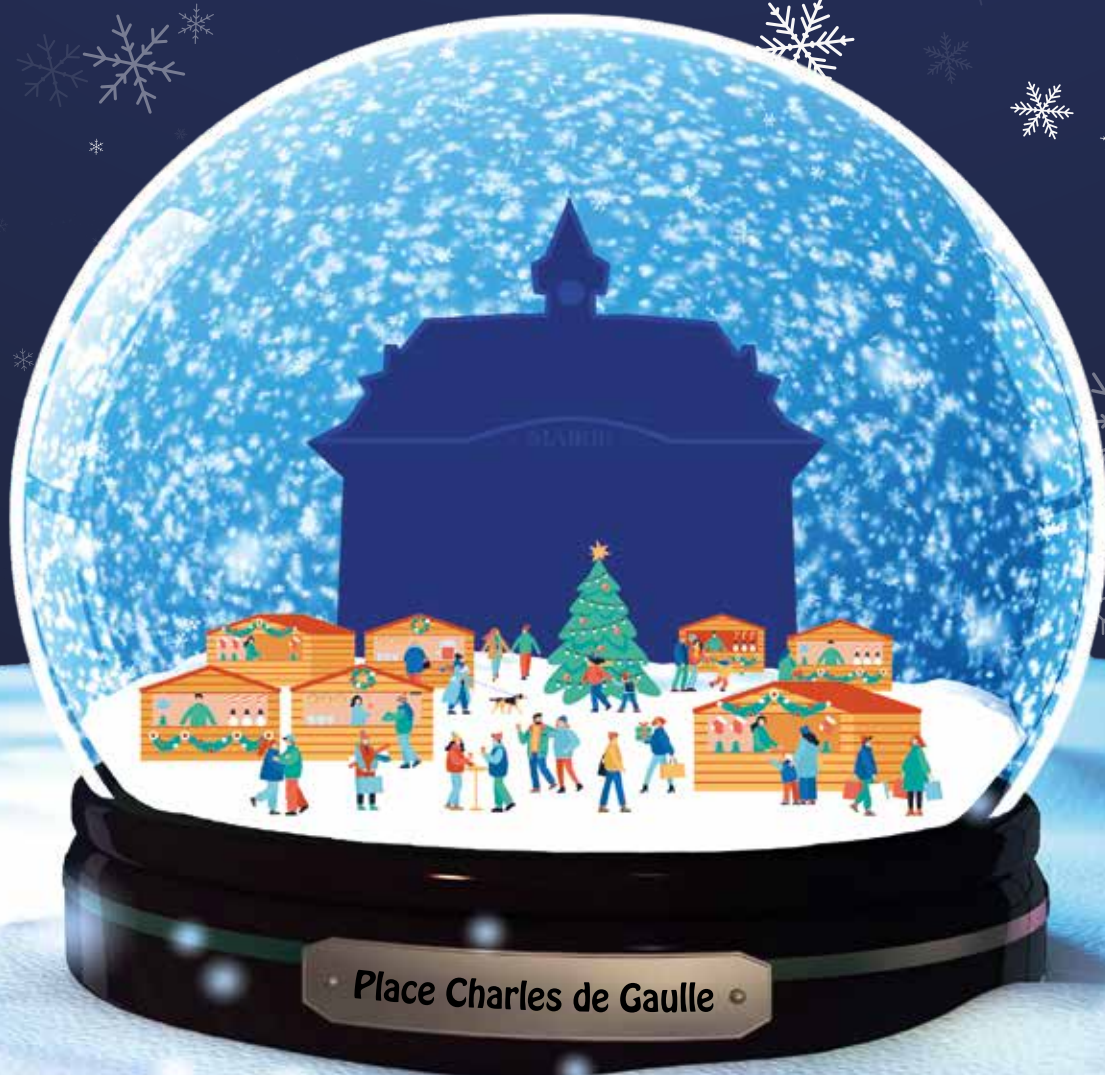
LES **CLAYES**
SOUS BOIS

du 16 au 18 décembre

Patinoire
en intérieur

du 16 au 31 décembre

Parvis et Espace
Philippe Noiret



Place Charles de Gaulle

Infos et horaires sur lesclayessousbois.fr